CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E63538** **VALABLE JUSQU'AU** **04/12/2026**

ÉDITÉ LE 12/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1977

Raison sociale : SOC SARLADAISE CONSTRUC VAUNAC

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 22/09/2006
Capital : 800 000

LA GARE
BP 8
24200 SARLAT-LA-CANEDA

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BERGERAC 77 B 2

Téléphone : 06 84 99 69 31 **Fax :**

Siret : 309 232 627 00021

Portable : 06 84 99 69 31

Code NACE : 4399C

Responsabilité légale :
VAUNAC ERIC SAS SSC VAUNAC DIRECTEUR GÉNÉRAL / VAUNAC MICHEL SAS SSC VAUNAC PRÉSIDENT / VAUNAC MICHEL LOUIS PRÉSIDENT

Numéro caisse de congés payés : 6108757

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 290768

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 290768

Site Internet : http://www.constructionvaunac.com

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

E-mail : accueil@vaunac-sarlat.fr

Effectif moyen : 38 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 405 924 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1341	Aménagement de chaussées et trottoirs	38	14/09/2023
1342	Pavage		14/09/2023
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée)	38	14/09/2023
2171	Taille et pose de pierre		14/09/2023
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

12/12/2025 09:29

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.